Recherche d'un collaborateur pour le secrétariat générale [...]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **23 (1943)**

Heft 7

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de certaines communications téléphoniques avec la Suisse et des relations de la Section avec le service régional du Comité d'Organisation des Commerces d'Importation et d'Exportation.

Le Comité de la Section de l'Est a examiné la façon dont ses membres pourront, chacun dans sa région, préparer les voyages du Secrétaire afin de rendre ces derniers plus fructueux.

ACTIVITÉ DES SECRÉTARIATS

Signalons tout d'abord que dans la semaine du 21 au 26 juin les Secrétaires des trois Sections de Lyon et du Centre, de Marseille et du Sud-Est et de l'Est ont conféré à Paris avec le Secrétaire Général et ses collaborateurs immédiats dans le but de perfectionner la coordination de l'activité du Siège et de celle des Sections.

Pendant ce mois de juin, les Secrétariats se sont occupés comme d'habitude, avec toute l'attention nécessaire, de faciliter la réalisation d'opérations d'importation de Suisse en France et d'exportation de France en Suisse. En ce qui concerne les premières, le Secrétariat Général a présenté quelques demandes d'autorisations d'importation; d'autre part, il a collaboré, avec les organismes compétents, à la recherche d'un système satisfaisant de gestion rationnelle de contingents pour les broderies et les tissus de coton. Quant aux exportations françaises en Suisse, il est intervenu pour appuyer un assez grand nombre de demandes d'autorisations d'exportation; le résultat de ces démarches a été favorable. Parmi les demandes en cours, on relève surtout du matériel radioélectrique et du vin. Certains programmes doivent être mis sur pied pour la vente de produits chimiques. Au surplus, tous les Secrétariats ont recherché en France des marchandises susceptibles d'être exportées en Suisse et, dans ce dernier pays, des débouchés pour les produits offerts. Mentionnons à ce sujet que le Secrétaire de la Section de l'Est a fait un voyage dans sa circonscription dans le but de stimuler les exportateurs.

En matière de représentations commerciales, les Secrétariats se sont efforcés de mettre en relation ceux qui veulent représenter et ceux qui désirent être représentés. Un premier recensement des représentants en France de maisons suisses a été mené à chef.

Le Service du Contentieux s'est consacré avec succès au recouvrement tant de créances suisses sur la France que de créances françaises sur la Suisse. Quelques problèmes soulevés par le transfert de certaines catégories spéciales de créances par la voie du clearing ont été résolus.

Pour ce qui a trait à la documentation, l'enquête sur les relations entre les ports de commerce français et la Suisse a été poursuivie. Des travaux statistiques importants ont été faits pour permettre à la Commission pour l'Etude des Questions d'Après-guerre de tirer certains enseignements de l'évolution des échanges franco-suisses de 1913 à 1939. De nombreux renseignements ont été fournis dans les domaines les plus divers aux Adhérents de la Compagnie, ainsi qu'à diverses Administrations et Institutions économiques en France et en Suisse.

Le Secrétariat de la Section de Lyon et du Centre s'est occupé particulièrement de la question du passage des marchandises françaises par Annemasse et Saint-Gingolph, tandis que le Secrétariat de la Section de Marseille et du Sud-Est vouait une grande attention à celle des exportations vers la Suisse de légumes du Sud-Est.

Le Service de la Correspondance commerciale note que les délais de transmission des courriers se sont légèrement allongés au cours de ce mois de juin.

Le Service des Laissez-passer de Paris a continué à présenter des demandes de visas pour le compte d'industriels et commerçants suisses. A ce propos, signalons que les Secrétariats des Sections de Lyon et du Centre et de Marseille et du Sud-Est, qui n'ont d'ailleurs pas de services propres de laissez-passer, constatent qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des Autorités compétentes, dans leurs circonscriptions, des visas pour la Suisse.

Recherche d'un collaborateur pour le Secrétariat Général, à Paris, de la Chambre de Commerce Suisse en France

CHEF DES SERVICES D'INFORMATION

(Services de la « Revue Economique Franco-Suisse », de la Documentation et de la Presse)

M. Jacques L'Huillier, titulaire de ce poste depuis 1938, le quittera prochainement pour entrer au Consulat de Suisse à Paris. La Chambre de Commerce cherche à le remplacer par un jeune homme de nationalité suisse, ayant des connaissances juridiques et économiques et séjourné, si possible, plusieurs années en France.

Le travail consiste à rédiger les principales rubriques de l'organe mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France, tout en faisant appel, pour les articles de fond, à des collaborateurs extérieurs. Il comprend également la surveillance de l'impression et de la distribution de la revue.

Le titulaire de ce poste est chargé, par ailleurs, de dépouiller les ouvrages, revues, journaux, circulaires, lettres, etc..., reçus par le Secrétariat Général afin de documenter soit ses Collaborateurs de Paris et de province (au moyen d'un bulletin quotidien d'information), soit les Administrateurs de la Compagnie (par des rapports présentés lors des séances du Conseil d'Administration et des différentes Commissions de ce dernier), soit les Adhérents de la Chambre de Commerce (par des circulaires adressées directement à ceux-ci ou publiées dans l'organe de la Compagnie). Ce travail comporte également certaines études, recherches, calculs statistiques, la tenue à jour de dossiers et fichiers de documentation, la participation à des réunions de sociétés économiques, etc...

Enfin, il appartient au Chef des Services d'Information d'adresser régulièrement aux journaux suisses et français des communiqués de presse relatifs aux relations économiques entre France et Suisse.